

# BLEU METHYLENE

## (zinc free)

### Nature Chimique :

- Nom Chimique : Phénothiazin-5-ium-3,7-bis (diméthylamino)-**chlorhydrate**
- Formule Chimique :  $C_{16}H_{18}N_3S \cdot Cl$
- Classe : diarylméthane - thianizinique
- Masse Molaire : 319,86 g/mol

### Nomenclature :

- COLOR INDEX : Basic Blue 9
- N° de Constitution : 52015
- EINECS N° : 200-515-2
- CAS N° : 61-73-4

### Principales Caractéristiques :

- **Aspect** : poudre bleu-violet foncé, odeur caractéristique
- **Couleur en dilutions dans l'éthanol** :



(Illustrations réalisées à partir d'une solution mère à 0.1%, diluée entre 2% et 0.03%)

- **pH (à 20°C)** : environ 4-5 en solution aqueuse à 10 g/l
- **Solubilités** :  
30 g/l environ à 20°C (solubilisation améliorée en milieu acide)  
soluble
- **Solidité à la lumière, sur textile** : très faible à faible, selon la fibre.  
(échelle des Bleus, de 1 à 8) Soie : 1 à 2  
Coton : 2 à 4
- **Solidité aux acides** :  
- solution vert-jaune dans l'acide sulfurique concentré.  
- solution bleue dans l'acide sulfurique dilué.
- **Solidité aux bases** : solution violette dans la soude diluée.
- **Substances incompatibles** : agents fortement oxydants
- **Maximum d'absorption** : environ 660 nm
- **Taux d'humidité** : 8-15 %
- **Faible teneur en zinc** (conforme à la Pharmacopée Britannique)

# BLEU METHYLENE (zinc free)

## - Autres teneurs en métaux lourds :

Fer : < 512 ppm

Plomb : < 20 ppm

Arsenic : < 8 ppm

- **Délai de péremption** : 5 ans minimum, en emballages hermétiquement clos, à l'abri de la lumière, de l'humidité, du gel et de la chaleur.

## Principaux domaines d'application :

- Teinture textile : soie, laine, fibres cellulosiques... (0,3 à 2% environ)
- Cuirs et peaux (remontage des nuances)
- Coloration du papier
- Teintes à l'alcool
- Coloration de produits chimiques : acide sulfurique (jusqu'à 20 g/l), acide acétique (pur ou dilué), acide phosphorique, acide formique...
- Marquages de produits chimiques cationiques ou non ioniques (10 à 100 g/m<sup>3</sup>)
- Réactif de laboratoire et d'analyse médicale
- Coloration fugace de poudres destinées à la cuisson (le colorant disparaît à la chaleur)
- Produits phytosanitaires
- **Aquariophilie : traitement de la maladie des points blancs des poissons (ichtyol), à raison de 0,5 à 2 mg/l d'eau maximum** (colorant à faible teneur en zinc)
- Sécurité alimentaire : dénaturation de la viande et des os (MRS : matériaux à risques spécifiés) - Arrêtés du 2 octobre 2001 ; doses d'emploi approximatives : entre 1 et 10 g/l.

Date : 31 août 2018